

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 31 août 2020

-----






L'an **deux mil vingt, le trente et un août** à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 27 août 2020, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Danièle MARY, Maire.

Etaient présents : Mme Danièle MARY, M. Jean-Fred CROUZILLARD, M. Kévin FOUQUET, Mme Christine LA LOUZE, Mme Martine BOULAY, Mme Patricia GUÉRIN, M. Michaël PFEUFFER, M. Michel MARY, M. Alain GROSPIRON, Mme Frédérique PAGA-GUERRA, Mme Isabelle AMATO, Mme Pauline RENO, Mme Sandrine POITRIMOL.

Excusés : M. Thomas JOUBERT et M. Philippe ROUSSEL (pouvoir à M. Kévin FOUQUET).

Secrétaire de séance : M. Jean-Fred CROUZILLARD.

### Ordre du jour :

-  Approbation du compte-rendu du 08 juillet 2020,
-  Communauté de Communes :
  - Ouverture des Commissions aux Conseillers Municipaux,
  - Convention pour mise à disposition d'un agent à l'Agence Postale Intercommunale,
-  Budget Commune :
  - Subventions 2020,
  - Décision Modificative Budgétaire n° 1,
-  Budget Assainissement :
  - Décision Modificative Budgétaire n° 1,
-  Informations et questions diverses.

#### **1- Approbation du compte-rendu du 08 juillet 2020 :**

Pas d'observation – le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### **2- Communauté de Communes :**

##### **- Ouverture des Commissions aux Conseillers Municipaux :**

Mme le Maire propose aux conseillers municipaux de s'inscrire dans les commissions communautaires où ils souhaitent siéger.

« Finances – Mutualisation » : Mme Danièle MARY.

« Santé » : Mme Danièle MARY et Mme Patricia GUÉRIN.

« Tourisme – Communication – Culture » : M. Jean-Fred CROUZILLARD.

« Numérique – Mobilité » : M. Jean-Fred CROUZILLARD.

« Développement économique » : Mme Danièle MARY et Mme Isabelle AMATO.

« Aménagement – Environnement » : Mme Danièle MARY et M. Jean-Fred CROUZILLARD.

« SPANC » : Mme Danièle MARY et M. Jean-Fred CROUZILLARD.

« Scolaire et Périscolaire » : Mme Danièle MARY, Mme Christine LA LOUZE et Mme Frédérique PAGA-GUERRA.

« Comité de fonctionnement des écoles » : Mme Danièle MARY.

« Equipements sportifs – Vie associative – Médiathèque » : M. Kévin FOUQUET et Mme Patricia GUÉRIN.

« Maison France Services et Petite Enfance » : aucune inscription.

« Travaux » : Mme Danièle MARY, Mme Isabelle AMATO et M. Michel MARY.

« Voirie » : Mme Danièle MARY, M. Jean-Fred CROUZILLARD, M. Kévin FOUQUET et M. Michel MARY.

**- Convention pour mise à disposition d'un agent à l'Agence Postale Intercommunale :**

Le Maire explique que durant la période du 12 juin 2017 au 31 mars 2018, la commune a mis à disposition de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, un agent recruté en Contrat Avenir pour assurer les remplacements du personnel à l'Agence Postale Intercommunale (API) de Saint Germain de la Coudre.

Dès lors que cet agent, désormais nommé Adjoint Administratif Territorial, continue à effectuer les remplacements à l'API, il convient de signer une convention relative à sa mise à disposition à la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention qui permettra de régulariser la répartition des charges à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018.

<b>Présents : 13</b>	<b>Votants : 13+1P</b>	<b>Pour : 14</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
----------------------	------------------------	------------------	-------------------	-----------------------

**3- Budget Commune :**

**- Subventions 2020 :**

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur les demandes de subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer pour 2020 les subventions suivantes :

Association Sportive Germinoise	1000,00 €
Génération Mouvement St Germain/Gémages	700,00 €
Athletic Club Mortagnais	30,00 €
Fondation du Patrimoine	50,00 €
Judo Club Bellême	15,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 795, 00 €</b>

Les crédits correspondants figurent au budget primitif 2020.

<b>Présents : 13</b>	<b>Votants : 13+1P</b>	<b>Pour : 14</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
----------------------	------------------------	------------------	-------------------	-----------------------

**- Décision Modificative Budgétaire n° 1 :**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, l'inscription des crédits suivants :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>CHAP 011 Charges à caractère général</i>	175,00 €	<i>CHAP 70 Autres charges de gestion courante</i>	- 12 885,00 €
<i>CHAP 65 Autres charges de gestion courante</i>	2 500,00 €	<i>CHAP 73 Impôts et taxes</i>	16 622,00 €
<i>CHAP 67 Charges exceptionnelles</i>	8 494,00 €	<i>CHAP 74 Dotations, subventions, participations</i>	21 070,00 €
		<i>CHAP 74 Dotations, subventions, participations</i>	- 21 070,00 €
		<i>CHAP 75 Autres produits de gestion courante</i>	7 000,00 €
		<i>CHAP 77 c/7713 Produits exceptionnels</i>	432,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 169,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 169,00 €</b>

<b>Présents : 13</b>	<b>Votants : 13+1P</b>	<b>Pour : 14</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
----------------------	------------------------	------------------	-------------------	-----------------------

#### 4- Budget Assainissement :

##### - Décision Modificative Budgétaire n° 1 :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, l'inscription budgétaire suivante :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<i>Dépenses</i>	
<i>CHAP 66 Charges financières</i>	188,00 €
<i>CHAP 011 Charges à caractère général</i>	- 188,00 €
TOTAL	- €

<b>Présents : 14</b>	<b>Votants : 13+1P</b>	<b>Pour : 14</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
----------------------	------------------------	------------------	-------------------	-----------------------

#### 5- Informations et questions diverses :

- Le Maire informe de l'installation d'un vendeur de Kebab ambulante le vendredi soir place Pierre Veau.
- Un vendeur de légumes frais de production locale proposera ses produits les vendredis en même temps que le boucher, sur la place Pierre Veau.
- Une rencontre entre les élus et les agents communaux aura lieu le lundi 14 septembre à 17:00 à la salle des fêtes.

#### *Tour de table :*

- Mme Pauline Renou demande où en est la révision du règlement de service intérieur de la cantine scolaire.
- Ce document sera publié après deux mois d'observation pour être éventuellement adapté aux mesures imposées par la pandémie Covid19 ; en principe après les vacances de la Toussaint.

*La séance est levée à 22 h 37.*

*Vu pour être affiché le 03 septembre 2020  
Conformément au Code Général des  
Collectivités Territoriales.  
Le Maire,*

*Danièle MARY*